

Une voix: Sept.

M. Alkenbrack: Mais trop de cuisinières gâtent la sauce postale.

[Français]

M. Mongrain: Monsieur le président, je pose la question de privilège, parce que mon honorable ami m'attribue des paroles que je n'ai pas dites.

Il prend une citation et l'accommode à son goût. A mon sens, il n'a pas raison de dire que quand j'ai cité le dicton mentionné: «Too many cooks spoil the broth», j'ai voulu faire allusion au fait qu'il y a eu tellement de ministres des Postes, depuis quelques années, que c'est la raison pour laquelle les choses vont mal. Mon honorable ami tire une conclusion qui n'est pas raisonnable et même pas honnête, et je voudrais le rappeler à l'ordre.

Même si ma mise au point ne plaît pas à mes honorables amis...

[Traduction]

Je vais le dire en anglais pour qu'on me comprenne mieux. Mon honorable ami cherche à donner à mes observations une autre signification que celle que je leur donne.

Des voix: Non.

M. Mongrain: Vous opposez-vous à ce que je parle anglais? Ce n'est pas un anglais aussi parfait que votre français impeccable, mais il faut que je dise quelque chose. (*Applaudissements*)

M. Alkenbrack: Monsieur le président, vous conviendrez avec moi, j'en suis sûr, que le député de Trois-Rivières a fait ressortir mon argument. J'avais commencé à parler du projet de résolution qui propose une semaine de travail de cinq jours, réduisant ainsi le service postal fourni aux Canadiens tout en en accroissant le coût. Il reflète l'incapacité du gouvernement Trudeau, sa médiocrité, son immaturité, bref, son impuissance à servir les Canadiens.

Le peuple canadien attendait des mesures beaucoup plus effectives et dynamiques que celles qu'on nous offre. Pour prouver quelques autres points—avec lesquels d'autres députés seront d'accord, j'en suis sûr—je ne saurais faire mieux que de citer le *Star* de Sault. Je ne cite pas souvent ce journal, bien que Sault, que je connais, se trouve en banlieue de l'endroit où je suis né, soit le canton de Plummer, Rydal Bank, dans le district d'Algoma, en Ontario.

• (9.40 p.m.)

Le *Daily Star* de Sault Sainte-Marie en date du jeudi 8 octobre déclare dans l'article intitulé: «*Post office service must improve*»

Le ministère des Postes a été le point de mire du mécontentement des Canadiens au cours des

derniers mois. Reste à voir si cette situation se prolongera. Certes, le ministère des Postes aurait certaines possibilités, s'il manifeste assez de perspicacité et d'initiative pour y réfléchir.

Les événements des derniers mois qui ont jeté le discrédit sur le service postal ont débuté lors de la grève des postiers. Cette grève qui a duré trois semaines en juillet et en août a déprimé et irrité la population privée d'un service essentiel.

A la suite du règlement de la grève, nous avons appris qu'il y aurait une hausse du tarif pour compenser le déficit du service et verser les augmentations de salaire aux postiers. Le taux postal pour tout le courrier de première classe—local et extérieur—serait fixé à 6c.

Je rappelle au ministre qu'il s'agit, pour ce service, d'une augmentation de 20 p. 100, qui fait monter le coût de la vie au pays. Voici un autre passage tiré du même journal:

Puis, l'autre jour, le ministre des Postes, Eric Kierans, a annoncé qu'à partir du 1^{er} février 1969, il n'y aurait plus de livraison du courrier le samedi et que les bureaux de poste devraient fermer ce jour-là. Il s'agit, a déclaré le ministre des Postes, d'une mesure nécessaire pour réduire les frais administratifs.

Permettez-moi de demander simplement de quelle manière cette mesure réduira les frais administratifs? Des milliers d'employés du ministère des Postes recevront le même traitement après le 1^{er} février 1969. Certes, aucun député ne veut réduire leur traitement, mais je soutiens que les frais administratifs demeureront à peu près les mêmes. Voici la suite de l'article:

Avec tous ces procédés, la poste n'a gagné ni amis ni partisans au sein du public canadien.

L'article mentionne également ce qui suit:

Cependant, bien qu'on puisse justifier ces initiatives du ministère des Postes, le public a également raison d'espérer qu'après avoir pris ces mesures impopulaires, le ministère s'efforcera vraiment de simplifier le plus rapidement possible le service postal actuel.

Je ne lirai pas tout l'article, mais en voici la suite:

Si les livraisons doivent être moins nombreuses et les tarifs postaux plus élevés, le public a le droit d'espérer, en retour, une amélioration du système de livraison.

Voici maintenant le dernier paragraphe:

Si l'on oblige le public canadien à payer plus cher des services postaux par ailleurs réduits, ce public est en droit d'exiger que ces services soient meilleurs que ceux dont il jouit actuellement.

Je ne suis pas d'accord avec la dernière phrase de cet article où il est dit que le public «jouit» des services postaux. Nous n'en sommes pas tellement satisfaits. Je reçois des plaintes au sujet de la lenteur de certains services postaux, notamment de celui qui relie Toronto et Montréal à Napanee. On se plaint surtout du service d'expédition des